

Le 7 octobre 2021

Avis public

OBJET : Vaccination contre la COVID-19

Par suite de la lettre d'instructions qu'a émise le Bureau du médecin-hygiéniste en chef, tout le personnel d'Our Children, Our Future/Nos enfants, notre avenir doit maintenant prouver qu'il est pleinement vacciné contre la COVID-19 ou se soumettre à un test antigénique rapide et montrer qu'il a obtenu un résultat négatif deux fois par semaine.

Par conséquent, toutes les personnes qui se présentent à l'un ou l'autre de nos sites (soit les consultants en ressources pour besoins particuliers, les bénévoles, les stagiaires et les personnes qui fournissent des services de réparation, d'entretien ou de conciergerie, notamment) doivent prouver qu'elles sont pleinement vaccinées contre la COVID-19 avant d'obtenir la permission d'entrer dans nos locaux.

Nous souhaitons remercier tout le monde du soutien et de la compréhension dont il fait toujours preuve en cette période sans précédent, alors que nous nous efforçons d'offrir un environnement sécuritaire qui inspire confiance à notre personnel ainsi qu'aux enfants et aux familles que nous servons.

Je vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments distingués.



Susan Nicholson
Directrice générale